

**Aide à la recherche
et au patrimoine en danse
2017 du **CN D**
Denis Mercier**

Valorisation des fonds
Francine Lancelot

RÉSUMÉ

« Valorisation des fonds Francine Lancelot », par **Denis Mercier**

« Je considère comme gaspillée
toute journée où je n'ai pas dansé »

Friedrich Nietzsche

Résumé

Il y a quinze ans Francine Lancelot décédait en laissant derrière elle toute une vie consacrée à la danse. Avant de partir, elle avait organisé ses archives et déposé dans différents lieux des documents de natures diverses (enregistrements, films, dossiers). Deux grands axes peuvent se dessiner : le collectage des danses dites traditionnelles et l'étude des danses historiques avec les danses Renaissance et la Belle Dance, dite aussi danse baroque.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce patrimoine et de la place mémorielle de Francine Lancelot ?

La nécessité de rendre accessible l'ensemble du travail de recherche de Francine Lancelot nous a guidé pendant ce travail ainsi que l'urgence de le valoriser en mettant à profit les technologies actuelles et en réfléchissant au devenir d'un tel fonds. La méthodologie que nous avons élaborée de valorisation du fonds Francine Lancelot pourra être déclinée pour d'autres fonds.

Texte intégral

Constituer et valoriser un fonds d'archives sur la danse est chose délicate puisqu'il s'agit de figer un art qui, par essence, est éphémère. L'écriture a été un moyen que les contemporains de Louis XIV avaient utilisée. Mais après la Révolution française, la Belle Dance, qui était l'apanage des bals et des ballets à la cour du roi, ne se dansait plus et les maîtres à danser et leur savoir avaient disparu.

Deux siècles plus tard, les partitions chorégraphiques en langage Feuillet existaient toujours car elles avaient été archivées, principalement à la Bibliothèque de l'Opéra, anciennement Académie royale de musique créée en 1669.

Parvenir à lire ces partitions pour faire revivre ces chorégraphies a été l'un des défis que Francine Lancelot s'est donné. Elle ne pouvait le faire que par l'étude assidue des traités qui, heureusement, avaient échappé à la destruction et par un travail de collectage conséquent initié par son maître de

l'époque, Jean-Michel Guilcher. Sa connaissance des écritures chorégraphiques lui a été d'une grande aide pour ainsi comparer les danses et les interprétations. Tout passait par l'écrit et sa traduction sous forme gestuelle.

Pendant ses recherches et préparations de spectacle, Francine Lancelot a beaucoup utilisé la possibilité d'enregistrer l'image et le son et de le joindre aux documents écrits afin de conserver des traces, d'illustrer les résultats de ces recherches.

Il est donc essentiel pour permettre la continuité de ces recherches d'organiser ces ressources, de les renseigner, de les catégoriser, et surtout de les rendre disponibles à tous ceux qui veulent en réactiver le souvenir et les exploiter dans le cadre de leurs activités – chorégraphie, interprétation, reconstitution, enseignement, recherche...

Il s'agit donc de suivre une méthodologie qui doit, dans un premier temps, permettre la préservation de la ressource, sa description, son étude, y ajouter les mots-clefs et métadonnées indispensables aujourd'hui pour en faciliter l'accès et la consultation qui se doit d'être éclairée et efficiente. Une « remédiatisation » de qualité de ces documents est possible, à nous de le permettre, c'est l'enjeu de cette étude.

LE FONDS FRANCINE LANCELOT, L'ENQUETE

Le fonds Francine Lancelot est fermé et il fait suite à des dépôts que cette dernière a effectué de son vivant ainsi que du legs de ses archives personnelles au Centre national de la danse.

Francine Lancelot a toujours été désireuse que ses archives soient consultables et ce, de façon entièrement gratuite. Elle a juste indiqué que certaines étaient plutôt destinées à un public en particulier : grand public, danseur/chorégraphe, chercheur.

Il nous a paru indispensable, dans un premier temps, de faire un recensement de ce fonds dans les différents lieux dépositaires, pour en vérifier la réalité concrète, en estimer aussi les différentes qualités et, dans la mesure du possible, réfléchir à des stratégies pour en améliorer la visibilité.

Nous avons donc élaboré un formulaire d'enquête visant à recueillir les informations des différentes structures, qu'elles soient associatives, régionales ou nationales. Il est à noter que ce sont les plus petites qui ont le mieux répondu et que les grandes institutions telles la BnF, les Archives nationales, l'INA et le CNRS n'ont pas rempli le document et nous ont renvoyé sur leur site de consultation généraliste...

En procédant à cette enquête nous avons pu remarquer une importante diversité dans :

- l'approche archivistique ;
- la qualité des inventaires et du renseignement des archives ;
- les différents types d'accessibilité ;
- les formats de stockage audio et vidéo ;
- l'état d'avancement de la numérisation ;
- la diffusion sur serveur ;
- la variété de métadonnées ;
- le type de fréquentation des ressources.

Cette enquête nous permet de constater que la grande majorité des documents audio sont numérisés et renseignés, exception faite du CN D, que l'utilisation du Dublin Core est dans l'ensemble partagée. Une mention spéciale pour la MMHS qui a fait un travail remarquable sur la farandole à partir des documents qui ont servi à la thèse de Francine Lancelot : un document de 150 pages décrit tous les documents.

La mise en ligne est partielle et dépend du média mais une tendance se dégage qui va vers un déport de la consultation en privilégiant Internet. À noter certaines structures (Dastum et COMDT) qui demandent à être abonné pour consulter les fonds.

Cette enquête est disponible sous forme d'un tableau comparatif et permet de saisir les différences sur le traitement patrimonial de ces archives.

Cet éparpillement des sources, état de stockage varié, formats divers, doit-il être considéré comme un défaut ou bien plutôt un moyen de diversifier la consultation du fonds ?

La redondance des données n'est pas forcément inutile et peut même s'avérer fondamentale en cas de perte, due par exemple à un sinistre...

Par contre, le fait que les mêmes documents existent sous des cotes différentes et parfois même avec des titres différents pose la question de savoir comment s'y retrouver sans perte de temps ?

De la même façon, il est souvent difficile de déterminer quel élément est « l'original » et qui est en est détenteur car finalement les copies de différentes qualités ont pris le dessus en termes de visibilité.

Francine Lancelot n'a pas laissé beaucoup de documents écrits, un mémoire, une thèse, quelques articles et le catalogue raisonné *La Belle Dance* – ce qui est peu compte tenu de l'ensemble de ses recherches. Elle a, par contre, beaucoup enregistré et filmé des collectages et élaboré des spectacles

dont il reste les traces audiovisuelles. La fragilité des supports, avec leur dégradation irréversible, pose la question de la pérennité des archives !

Un inventaire par dépositaire est indispensable mais, de plus, il doit entrer dans une base de données qui permette une recherche rapide par mots-clefs. Ce sont actuellement les façons d'effectuer des recherches dans un fonds mais sont-elles adaptées aux archives de la danse ? Est-ce qu'une méthode plus judicieuse n'est-elle pas à rechercher ?

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATION

Dans le but de déterminer quels seraient les meilleurs moyens de valoriser le fonds Francine Lancelot, nous avons effectué plusieurs recherches en analysant des exemples existants. Nous avons parfois rencontré les personnes ayant assuré la conception et/ou le fonctionnement de ces réalisations.

Le CREM

La première réalisation qui nous a intéressée est la mise en ligne d'un patrimoine ethnomusicologique d'importance avec le Centre de recherche en ethnomusicologie faisant partie du laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie comparative (LESC).

Joséphine Simonnotn rencontrée au colloque Infoclio 2017, « Histoire du son et documents sonores » à Berne, nous a exposé les travaux du CREM (<https://archives.crem-cnrs.fr/>) avec un portail de plus de 42 000 documents sonores et 13 000 enregistrements sonores édités sur 199 pays. Les outils mis en place sont un système de lecture embarqué le Téléméta mis au point par la société Parisson qui permet la lecture directe du fichier son et même son transport sur un autre site.

Un exemple d'une berceuse en Guinée :

https://archives.crem-cnrs.fr/archives/items/CNRSMH_E_1972_019_001_001_02/

Le fichier sonore est renseigné et fait l'objet d'une description Dublin Core :

https://archives.crem-cnrs.fr/archives/items/CNRSMH_E_1972_019_001_001_02/dc/

Le CREM est en pourparler avec l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique) dont la vocation est de valoriser les données de la recherche, pour une présentation sous forme d'exposition virtuelle avec des outils comme Omeka utilisé pour le site de recherche CoReA, Corpus et ressources archéologiques <http://ccj-corea.cnrs.fr/>.

Alain Zasadzinski, responsable de la valorisation des bases de données à l'INIST, explique que ce type de réalisation est digne d'intérêt car il permet d'informer un large public des recherches sur des sujets particulièrement pointus.

Pour finir, le CREM est partie prenante de l'Europeana Sounds piloté par la *British Library*.

FANA – Danse et Arts vivants

Cette plateforme est un vaste fonds d'archives numériques audiovisuelles créé par Aurore Després et Sébastien Jacquot dont le thème est la scène contemporaine en danse. FANA permet d'accéder à des fonds exhaustivement constitués autour d'un chorégraphe ou d'une compagnie chorégraphique (<https://fanum.univ-fcomte.fr/fana/>). Ce sont le fonds Bagouet et les Carnets Bagouet les objets de la première réalisation. Aujourd'hui plus de 690 vidéos ou enregistrements sonores et 419 heures sont accessibles sur simple demande, 1 419 fiches détaillées permettent d'explorer quatre fonds de chorégraphes.

FANA propose un modèle innovant de structuration, d'indexation et d'exploitation, visant à qualifier et à valoriser les données de « l'archive » qui est générée à la fois dans le champ numérique, celui de l'audiovisuel et celui des arts vivants. Il s'agit, de plus, d'une véritable « fabrique de l'archive ».

FANA se présente ainsi : « Entre documents et actes artistiques, entre navigation par auteurs et navigation par œuvres de références, entre descriptions détaillées de fiches document et de fiches artistiques, entre outils d'exploration, de recherche, de tri, de classement, de dénombrement, de citation et de partage des vidéos en intégral ou en extraits et outils de visualisation et de comparaison des documents, le modèle de structuration de FANA Danse & Arts vivants présente donc globalement, dans un modèle arborescent et relationnel, une structure réticulaire et labyrinthique où s'ouvrent de multiples parcours et recherches rendus possibles ».

L'originalité de cette plateforme tient au travail important de renseignement des sources avec la double description : le film/images en mouvement avec la fiche document et l'acte/événement lui-même (spectacle, répétition, médiation...) avec la fiche artistique. La pluralité des items rend l'outil très performant avec de plus des liens directs sur l'objet ainsi qu'un intitulé pour citer la fiche – ce qui exclut toute erreur d'aiguillage. De plus chaque auteur, que ce soit le ou la chorégraphe, le ou la cinéaste, le musicien ou la musicienne, sont nommées et leur nom apparaît dans une liste indépendante. Et enfin, la notion d'« œuvre de référence » permet d'agrèger tous les éléments affairant à la même œuvre/source, ce qui est particulièrement utile lors d'une recherche.

FANA propose aussi un bureau virtuel où chaque utilisateur peut sélectionner des vidéos calées à un endroit précis afin de comparer plusieurs images en mouvement, et peut ensuite prendre des clichés photographiques pour illustrer un propos ou mémoriser des instants du film. Des possibilités de lecture ralentie et accélérée rendent l'outil très performant, notamment lors de recherche de séquences et de notation chorégraphique. Cela devient un outil pédagogique puissant et permet d'ouvrir certains pans de l'archive à des pédagogues et enseignants.

Exemple d'un spectacle de Mark Tompkins, *Trahisons Women* : <https://fanum.univ-fcomte.fr/fana/?f=4&d=10>

FAMDT, portail du patrimoine oral

Ce portail lancé en 2011 regroupe dix centres de ressources et permet d'accéder à un catalogue collectif d'archives sonores et audiovisuelles sur les traditions orales.

Ainsi différentes régions de France sont représentées et peuvent proposer les liens sur leur site ou déposer des sons directement sur *SoundCloud*. Ce réseau présente l'avantage de ne pas avoir à gérer de bases de données puisque chaque structure dispose de ses propres archives. Depuis 1999, la FAMDT (Fédération des actrices et acteurs des musiques et danses traditionnelles) est pôle associé de la BnF sur les archives orales. Les centres de documentation qui composent le pôle proposent un portail collectif réalisé avec le soutien de la BnF, dans l'objectif de permettre une meilleure cartographie des documents sonores et audiovisuels inédits. <http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/>

Les noms des régions représentées sont : Auvergne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Limousin, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Catalogne, Poitou-Charentes-Vendée.

C'est Vincent Morel de Dastum à Rennes qui nous a présenté le portail puisque sa structure en est partenaire. Cela reste pour lui un bon outil de diffusion car une recherche exhaustive sur le portail permet ensuite une redirection sur le site de Dastum pour une consultation en direct de l'archive avec tous les renseignements liés.

Il est à noter que la FAMDT vient de lancer un appel à candidatures pour un futur « portail des musiques et cultures populaires » distinct du site institutionnel pour valoriser les ressources disponibles en s'appuyant sur un travail d'édition et de catalogues thématiques. Ce portail doit être un outil de compréhension et de découverte des MDMT (Musiques, danses traditionnelles et du monde) en France et dans le monde francophone.

Le Montreux Jazz Digital Project

La sauvegarde des archives audiovisuelles du Montreux Jazz Festival, un patrimoine pour l'innovation et la recherche.

Claude Nobs, créateur du festival de Jazz de Montreux, a compris l'importance de la mémoire des grands moments que vivait le festival. Depuis 1967, sa première édition, des enregistrements audio ont été réalisés et l'année suivante des captations vidéo. Le festival n'a eu de cesse d'exploiter les technologies du moment et de conserver le mieux possible ses archives (14 000 bandes et 5 000 heures de concerts).

[Voir le site d'explications consulté le 6 décembre 2018 : http://www.ressi.ch/num18/article_138]

C'est le centre Metamedia qui prend en charge la gestion des archives qui travaille en partenariat avec l'EPEL l'École polytechnique fédérale de Lausanne assisté de l'ECAL Lab, le centre des technologies émergentes. Après numérisation, le fonds a fait l'objet d'une sauvegarde sur bande LTO et la création d'une base de données en MySQL.

Aujourd'hui, le projet numérique sur ce festival consiste à numériser l'ensemble des ressources et de les mettre à disposition du public. La nouveauté consiste aussi en ce que ce dispositif puisse permettre le stockage et la préparation des fichiers en temps réel avec l'acquisition *live* de la réalisation HD produite par la télévision. Le concept de *Live Archiving* a été repris par la société HGST qui gère un serveur d'une capacité de 4,7 PB par unité.

L'archivage de chaque spectacle sera pratiquement réalisé en temps réel et permettra aussitôt la consultation avec tous les renseignements nécessaires...

On peut faire l'expérience de la consultation du site du festival de Montreux : <https://www.montreuxjazz.com/live-selection-chick-corea-herbie-hancock-all-blues-13-july-1979>

BBC Sound Effects, la sonothèque de la BBC en ligne

La BBC a mis en ligne plus de 16 000 fichiers en .wav (16 bits – 44100 Hz) gratuitement pour une utilisation personnelle, éducative ou de recherche. Un moteur incorporé permet de sélectionner les sons en un temps record, soit en sélectionnant une des 370 catégories de son, soit en effectuant une recherche par mot-clef à condition de connaître un peu de vocabulaire anglais... Pour une utilisation commerciale, la BBC a prévu un système de rémunération directe avec plusieurs formules. Il s'agit d'un outil performant dont la consultation est plus rapide que celle des 25 CD de la collection.

<http://bbcsfx.acropolis.org.uk/>

Ciné-Archives, fonds audiovisuel du PCF

Près de 12 000 titres sont conservés et valorisés sur le site Ciné-Archives. Ce patrimoine cinématographique permet une sorte de « voyage dans le temps » depuis les premiers films de 1928 jusqu'à nos jours. Tous les mouvements populaires et les grands événements de l'actualité politique, économique et sociale du XX^e siècle sont ainsi traités. Un important travail de restauration et de numérisation a été entrepris en relation avec les Archives du film.

Ce site est particulièrement bien construit avec un système de recherche efficace et des parcours thématiques pertinents (présentation de Maxime Grember).

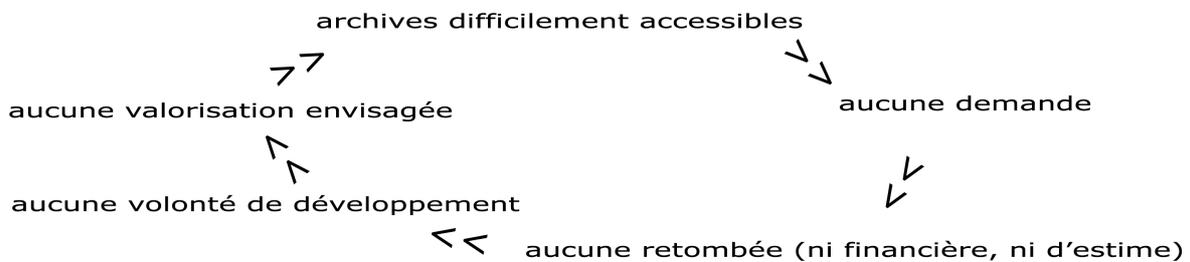
<https://www.cinearchives.org/presentation-du-fonds-402-0-0-0.html>

VALORISER LES ARCHIVES DE FRANCINE LANCELOT

Il n'existe pas de besoins

Cet adage a la peau dure car il suffit qu'une archive soit difficile d'accès à la consultation ou encore tellement bien « rangée » pour qu'aucune demande n'existe.

On pourrait alors parler de cercle vicieux puisque :



Il faut donc envisager de rendre ce cercle vertueux en facilitant l'accès à l'archive :



L'étude des besoins sur un petit panel d'utilisateurs montre que la proposition actuelle ne répond pas à la demande potentielle, ce qui a pour conséquence directe de ne pas susciter d'intérêt pour le sujet ni pour les archives s'y rapportant.

Pour que le fonds Francine Lancelot suscite un intérêt, à savoir les différentes ressources qui le composent, il est essentiel de répondre à plusieurs questions :

- existe-t-il un inventaire précis et complet du fonds, mis à jour et facilement consultable sur Internet, par exemple ?
- est-ce que les cotes des différents documents permettent de le retrouver facilement ?
- est-ce que les documents ayant attiré à la même œuvre sont repérés comme tel dans le fonds ?
- est-ce que les documents ont été numérisés et donc plus facilement consultables car les documents originaux sont dans des formats obsolètes et demeurent fragiles ?
- est-ce que les documents audiovisuels ont fait l'objet d'un séquençage ou d'un découpage permettant l'accès direct à des moments précis du film comme, par exemple, le début d'une danse ?
- est-ce que les ressources audiovisuelles (audio et vidéo) sont renseignées et des fiches descriptives disponibles et attachées au document ?
- est-ce qu'un outil informatique avec utilisation de mots-clés et de métadonnées est disponible pour aider à la recherche dans le fonds ?
- est-ce que les partitions chorégraphiques ou les notations sont liées aux ressources audiovisuelles portant sur les mêmes danses ?
- est-ce que les travaux de chercheurs sur le fonds ont été conservés et peuvent être consultés ?

Dans le cadre de l'enquête que nous avons menée, il est difficile de trancher sur tous ces points car, le plus souvent, la consultation est possible même si elle reste très confidentielle et incomplète sur de nombreux points. Aussi la remise en question de certains fonctionnements devrait générer des pistes d'améliorations sensibles. Ci-dessous une appréciation de l'accès aux archives en fonction du

mode de consultation.

5	consultation intelligente du fonds après mise en ligne encadrée
4	consultation des archives par internet
3	consultation sur place des documents numérisés
2	consultation sur place des documents analogiques
1	archives conservées non consultables
0	mise à la poubelle des archives

L'accès aux archives en fonction des différents niveaux de consultation.

Un fonds complexe

Parce qu'elle avait beaucoup fréquenté les bibliothèques à travers la lecture des traités anciens, Francine Lancelot avait conscience de l'importance de déposer ses propres archives. Elle mesurait aussi l'intérêt de choisir les lieux de dépôt et a tout fait pour que chaque type de document puisse aller là où il serait le plus utile. C'est ainsi qu'elle est entrée en contact avec des structures qui ont la charge du patrimoine régional. Le seul moyen à cette époque consistait à faire des copies sur des supports (bande, cassette, CD) et à les faire parvenir physiquement. Dans ce cas, les sons, les images animées, les photographies, les textes, sont sur des supports différents. C'est pour cela qu'elle a rédigé dans un document, une liste de dépôt, une description sommaire des documents qu'elle voulait mettre à disposition ainsi que les critères de consultation. Malheureusement, ce document généraliste reste confidentiel et nécessite de se confronter à l'inventaire des archives de chaque lieu de dépôt. Par exemple, pour un même collectage, les enregistrements audio sont à Dastum, les carnets de note au CN D alors que les images animées sont à la Cinémathèque de Bretagne et à Kendalc'h.

Il nous faut nous transporter dans trois époques, celle des recherches de Francine Lancelot entre 1960 et 2000, l'époque de ses sujets d'étude entre les XV^e et le XVIII^e siècles et aujourd'hui. Avec trois systèmes d'écriture différents – l'Orchésographie, le système Conté et le système Feuillet – dans trois domaines bien définis : la recherche, l'enseignement et le spectacle.

Aujourd'hui, la question est de savoir quels sont les moyens à mettre en œuvre les plus aptes à favoriser la transmission pour encourager la recherche et donner l'envie de consulter le fonds ?

Un changement de paradigme

Avec les nouvelles technologies de l'information, ce sont les professionnels d'un secteur qui, de plus en plus, apportent l'information et doivent documenter les ressources et non plus seulement les professionnels des archives.

Une triple compétence est dorénavant requise pour à la fois connaître les bases du « rangement » des ressources, mais aussi la numérisation et l'informatisation des données et ensuite, le plus important, connaître le domaine d'implication de l'archive elle-même ! En effet peut-on honnêtement demander à un documentaliste non-spécialiste de traiter des archives de la création chorégraphique dans des genres très différents... ? Pour collecter, classer, conserver, communiquer (les fameux 4C d'hier), il faut maintenant en plus numériser, fragmenter, décrire, renseigner, tagger, référencer, agréger..., et plus encore !

Cette nécessité d'apporter un traitement spécifique aux archives est récente et demande une réflexion approfondie afin, entre autres, d'améliorer sensiblement la « citabilité » des documents. C'est une des stratégies qui pourra avoir le plus de conséquences sur la fréquentation des archives car comment accéder à une ressource sans en connaître l'existence ou sans pouvoir la retrouver au milieu de millions de données ? Les moteurs de recherche ont très vite compris la place prépondérante que prennent les algorithmes qui effectuent en un temps record des milliers d'opérations pour sélectionner les bonnes réponses à une question. De plus, avec l'arrivée des connexions Internet à ultra haut débit, la vidéo en ligne est en passe de prendre le pas sur l'écrit, ce qui va encore modifier les façons de consulter les archives et donc de les préparer. Un changement a bien eu lieu, comment mieux s'y adapter ?

FABRIQUER L'ARCHIVE

Commencer par numériser les archives

À chaque époque sa technologie, et le numérique est arrivé au cours du XX^e siècle quand les humains ont délégué à la machine le calcul en utilisant le langage binaire. Ce principe relativement récent a bouleversé un à un des pans entiers de la société. L'arrivée d'Internet en 1990 a fini de la transformer en proposant une généralisation des transferts de données numériques via des réseaux dont le débit est de plus en plus rapide.

Dans le cas des archives de Francine Lancelot, les documents audio et vidéo sont analogiques sur des supports qui ont la mauvaise réputation de se dégrader assez rapidement dans le temps (entre dix et

trente ans¹). Faire des copies a été le premier réflexe, et c'est ce que Francine Lancelot a fait dans les années 2000 mais cela n'est pas suffisant en termes d'une part, de pérennisation des informations et d'autre part, en termes de mise à disposition d'un public pour consultation. Numériser est l'opération la plus simple aujourd'hui pour d'une part, sauvegarder ce qui peut encore l'être et, d'autre part, le montrer, voir le diffuser sans contrainte de manipulation et donc d'usure et de risques. Un certain nombre de dépositaires du fonds a déjà procédé à des numérisations mais pas forcément avec les meilleurs éléments car il est conseillé de partir de l'original (voir les documents du CNRS). La copie sur CD-R orchestrée par le Musée national des arts et traditions populaires et les transferts sur DVD-R sont des solutions transitoires car les supports magnéto-optiques sont fragiles. Il a fallu la systématisation de la numérisation sur disque dur, de préférence en RAID (système permettant la récupération de données en cas de défaut d'un disque), pour entrevoir une solution au problème de dégradation des supports audiovisuels avec le stockage sur des serveurs même s'il ne peut s'agir d'une sauvegarde pérenne (voir plus loin).

De même il devient indispensable de scanner les documents papier (photographies, textes, articles...) afin d'une part de s'affranchir du vieillissement prématuré mais surtout de faciliter la consultation. Lorsque cela s'avère utile, certains textes peuvent faire l'objet d'océrisation afin de permettre par la suite des recherches dans le texte, ce qui ne peut être effectué sur un scan qui est une image.

La description de la ressource, l'éditorialisation

D'une façon générale, l'archive pour exister doit être précédée d'un important travail d'indexation, de structuration et de référencement suivi par une éditorialisation qui permettra une certaine visibilité sur le web. Ce traitement s'opère dès l'acquisition d'un fonds et doit se poursuivre ensuite. En ce qui concerne les documents audiovisuels (enregistrements sonores, captations de spectacles, interviews, émissions radiophoniques et télévisuelles), le repérage par le titre est particulièrement succinct et demande à être précisé. Il y a lieu alors de procéder à une description pertinente de la ressource afin d'une part de définir le contenu, les personnes en présence, les conditions, la date de l'événement, enfin tout ce qui permettra d'identifier le document, de mieux le répertorier et surtout de pouvoir le citer.

¹ D'après le site https://www.clir.org/pubs/reports/pub54/4life_expectancy/ et au maximum à cinquante ans d'après nos propres archives..., en fonction des conditions de stockage.

Dans le cas de la danse, le hiatus entre le spectacle chorégraphique et les images qui en sont faites force à considérer deux objets et comme le préconise le site FANA de créer deux fiches différentes, une première « artistique » pour le spectacle et une seconde « document » pour le film. Nous avons pris comme exemple le spectacle *Bal et ballets à la cour de Louis XIV*, qui a connu plusieurs versions et qui a été filmé plusieurs fois. Ainsi cela donne un réseau de quatre fiches descriptives pour :

- la première version du spectacle créé en 1981 par Ris & Danceries ;
- le montage réalisé par Charles Picq en 1982 ;
- la seconde version du spectacle créé en 1986 par Ris & Danceries ;
- le montage réalisé par Patrick Accolla en 1987.

Ces documents serviront lors de la consultation des documents mais seront aussi un moyen actif pour exister à travers le repérage des moteurs de recherche. Les précisions de ces fiches se transformeront en mots-clés ou en tags à travers leur bonne indexation.

[Voir les fiches en annexes.]

Une indexation unique

En consultant différents fonds qui parfois présentent les mêmes documents, nous avons pu remarquer que chaque organisme avait sa propre façon de classer et surtout d'indexer le document. Ceci s'est vérifié aussi bien pour les documents analogiques que pour les fichiers numériques. Et, bien entendu, il n'existe pas de tables de correspondance pour permettre de retrouver un fichier lorsque l'on passe d'un inventaire à un autre, d'où une certaine confusion parfois.

Autant pour les documents analogiques il va être difficile de remédier à ce désordre, autant en ce qui concerne le numérique il serait temps de trouver un système pour harmoniser un peu l'indexation des documents audio et vidéo.

Déjà, est-ce qu'il serait possible de s'entendre sur le nom du fichier, sur sa cote ?

Est-ce qu'un fichier qui a pour cote 009922_20130007_0064_66_30_01_24_01Piste1.wav est bien raisonnable ? Et pourtant il correspond parfaitement au système de classification des Archives nationales lorsque le fonds du MNATP leur a été transmis en 2013. Mais lors de la consultation, impossible de savoir de quel collectage il s'agit sans consulter l'instrument de recherche qui s'intitule tj:\MuCEM\Répertoires\20130007_fondssonoresineditsMNATP.odt ! qui, au demeurant, vous précise l'intitulé de la recherche mais en aucun cas une description de l'enregistrement lui-même. Heureusement, les autres dépositaires ont adopté des nomenclatures moins complexes.

Pour remédier à ce problème, nous émettons l'idée d'utiliser les métadonnées des fichiers numériques en créant une sorte de code barre virtuel des fichiers audio et vidéo qui permettrait d'inscrire dans les données numériques du document les références précises du fichier et en plus de préciser s'il s'agit de l'original ou d'une copie. Ce principe qui est à l'œuvre pour n'importe quelle boîte de conserve ou CD et DVD du marché, pourrait le devenir pour les archives. Il suffirait, au moment de la numérisation des données ou même après, de renseigner le fichier en y ajoutant les fameuses métadonnées (*metadata* en anglais) qui seront embeddées, c'est-à-dire encapsulées dans les données même du fichier. Cette nomenclature serait visible sur la fiche document et certaines des données pourraient être aussi intégrées.

Cette petite révolution permettrait de retrouver le film que vous cherchez par sa cote et sur tous les registres de toutes les institutions en quelques secondes.

Description et découpage

Pendant la consultation d'un document audiovisuel assez long, il est fastidieux d'être obligé de tout regarder par manque d'informations sur le contenu du film. En analogique cela signifie des aller-retours sur la cassette et en numérique de promener le curseur le long de la *time line*.

Un script du contenu du film avec un découpage temporel précis permet d'aller directement sur les sujets que l'on cherche.

Lors de la lecture d'un fichier numérique, il est possible d'ajouter un chapitrage du document et la pose de balises qui permet d'aller directement d'une séquence à une autre. Ainsi avec un outil grand public comme le logiciel VLC, on peut ajouter des signets et ainsi naviguer dans un fichier en allant par exemple d'une danse à une autre. Chaque signet est nommé et permet de ne pas se tromper de danse ! Les postes de consultation pourraient utiliser ce type d'outil gratuit et facile à manipuler.

Exemple avec VLC du document « BAC 81 Découpage. m3u » et « Danses traditionnelles.m3u ».

Fragmenter et agréger

Francine Lancelot avait fait un montage sur cassette VHS qu'elle avait appelé « Patrimoine » (C9 dans le catalogue) mettant bout à bout les mêmes danses issus de trois spectacles filmés de *Bal à la Cour*, respectivement en 1982, en 1987 et en 1995 avec la conférence démonstration à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille (filmée par Ariane Adriani).

Nous avons réalisé le même type d'opération sur les images numérisées en fragmentant le spectacle entier en des fichiers séparés pour chaque danse. Ainsi il devient possible de visionner la danse de son choix immédiatement et aussi de comparer côte à côte plusieurs interprétations de la même danse. Ce montage virtuel nous a donné l'envie d'agréger d'autres documents avec, en premier lieu, la fiche descriptive et puis aussi la partition chorégraphique de chaque danse. En cliquant sur un onglet, le pdf de la chorégraphie en Feuillet s'affiche. Et puis le lien vers la partition chorégraphique sur Gallica.bnf.fr ainsi que la référence du catalogue raisonné *La Belle Danse*. Un tel outil peut servir à plusieurs usages, pour l'enseignement de la danse baroque, pour des chercheurs qui s'intéressent à l'évolution de l'interprétation, ou encore pour des danseurs et chorégraphes avec l'objectif de remonter le spectacle... Qui sait, ce serait une bonne idée !

[Voir la carte heuristique *Bal et ballets à la cour*.]

Un inventaire graphique du fonds

Lorsque le fonds est fermé, que l'on connaît son contenu, pourquoi ne pas en montrer la teneur et plutôt que d'en faire des listes à n'en plus finir, organiser les ressources dans une structure bidimensionnelle (en attendant la tridimensionnelle). Et si tout ne tient pas sur une seule page, c'est-à-dire sur une seule carte heuristique, faire en sorte de le faire sur plusieurs intégrées les unes dans les autres. Ainsi nous pouvons entrer dans des détails du fonds et nous promener virtuellement à l'intérieur des composantes du fonds qui ont été repérées auparavant. En effet, rien n'est plus désagréable que de tomber sur le message : « Il n'y a pas de réponse à votre recherche »... Exemple : je recherche des gravures de maîtres à danser du XVIII^e dans la base de données Gallica de la BnF. Réponse : il n'y a pas de réponse à votre recherche... Ah bon ? Et comment Nathalie Lecomte a-t-elle pu mettre des gravures dans son bouquin ? Eh bien, en cherchant avec le nom du graveur, par exemple Philippe Canot et là, pas de problème : on trouve la gravure « Le maître de danse »... Ou bien Nicolas Arnoult... Ou encore Abraham Bosse ou Michel Lasne... Quoi, vous ne connaissez pas les noms des graveurs du XVIII^e siècle... ? Nous voici face aux limites des moteurs de recherche et de la façon dont les bases de données sont effectivement consultables.

Pourquoi ne pas superposer à ces outils puissants cette autre façon de naviguer plus intuitive pour découvrir d'abord les critères principaux et au fur et à mesure de les préciser en avançant sur la carte. Le logiciel gratuit *freeplane* permet ainsi de fabriquer des cartes heuristiques sur mesure pour chaque

projet. Nous avons réalisé cet inventaire graphique du fonds Lancelot en renvoyant aux différents inventaires des institutions dépositaires.

METTRE EN LIGNE LES ARCHIVES

Pourquoi et comment ?

Les statistiques de la fréquentation des archives sont unanimes pour reconnaître que des données numérisées et disponibles à travers un serveur sont largement plus consultées que des archives déposées et uniquement consultables sur place.

C'est de plus en plus le cas et ce sera de plus en plus le cas : la mise en ligne est devenue la façon la plus radicale de promouvoir une œuvre et d'informer de son existence. Depuis l'enregistrement et la reproduction du son et ensuite de l'image, le virtuel est entré dans les mœurs et il est difficile de passer à côté – radio, cinéma, télévision, internet, réseaux sociaux... L'escalade « multimédiatique » a envahi nos espaces professionnels mais aussi personnels, quitte parfois à se confondre. Donc le pourquoi semble évident, reste le comment !

Certaines initiatives dans le domaine de la danse se sont faites jour depuis les années 2004 avec la plateforme numeridanse.tv suivie ensuite par 30ansdanse.fr. Cette « plateforme dédiée à la danse » consiste à mettre en ligne des « pastilles » de spectacles qui évoquent l'histoire des Centres chorégraphiques nationaux... Imaginez un instant que l'on fasse la même chose pour la musique où on découpe en rondelles des symphonies, des opéras, des concerts de rock ou de rap... pour en montrer deux minutes, hors de tout contexte, sans aucune information... Juste pour montrer la vitalité et la diversité de la musique ? Une catastrophe !

Le comment est d'autant plus important qu'il va inciter à s'intéresser à la danse ou aura juste l'effet inverse. Il faut donc donner toutes les conditions pour que les œuvres soient montrées sous leur meilleur jour et qu'ensuite il soit possible de poursuivre la consultation vers les sites des artistes par exemple.

Un point essentiel sera de permettre la recherche et comme les moteurs ne savent pas lire les images il faut utiliser les fiches de description afin que le web sémantique puisse repérer les mots-clefs qui serviront à aller sur les bonnes pages. Et c'est certainement par le biais de l'inventaire que nous pouvons exposer les thématiques d'un fonds. Si l'inventaire est en ligne ainsi que les liens qui

permettent de localiser les parties d'un fonds, les choses sont possibles. Ensuite, il faudra faire le travail pour faire remonter les informations dans les résultats des moteurs de recherche...

La question se pose de la mise en ligne de documents audio et vidéo surtout en termes de gestion des droits d'auteurs. Si les droits sont identifiés et réglés, alors la technique du *streaming* est le meilleur outil pour la diffusion. Elle évite le téléchargement qui peut s'avérer parfois problématique. Une autre solution consiste à ne réserver la consultation qu'aux personnes s'étant identifiées auprès du site en donnant un nom, une adresse mail et la raison de leur demande de consultation. Et enfin le principe de lecteur embarqué à la façon Télémeta utilisé par le CREM et qui devrait aussi exister un jour avec l'image. Dans ce cas, le fichier vidéo n'est accessible qu'à travers l'outil qui en permet la lecture et ne peut être dupliqué.

Un peu de technologie

Sans avoir une connaissance du savoir-faire technologique en matière de web, nous pouvons tenter de faire le point sur la question. Parlons en termes de couches pour tenter de simplifier.

Du côté serveur, la gestion de la page Internet se fait avec des outils http et des serveurs, type Apache. Ensuite il faut un gestionnaire des bases de données comme AJAX avec le langage MySQL et enfin un lecteur multimédia capable de jouer des fichiers en Flash ou en HTML5 avec un logiciel comme JWPlayer.

Du côté client, une interface web avec un lecteur de fichiers vidéo capable de lire des fichiers FLV.

Pour la préparation des fichiers des codecs très connus peuvent être utilisés comme le MP4 avec les codecs H264 pour l'image et AAC pour le son. Mais il existe aussi l'OGG et aussi le WebM...

Disons que les outils existent et sont appelés à évoluer et que c'est tout à fait normal qu'il en soit ainsi car finalement le web est un outil récent et encore fragile puisqu'il est lié au type de navigateur, au système d'exploitation, aux conteneurs et aux standards des lecteurs audio et vidéo avec les codecs utilisés... Il est donc essentiel de partager ces connaissances et que des structures comme l'INIST, ou d'autres, jouent un rôle essentiel lorsque l'on parle de valorisation des archives numériques.

Une mise en réseau de l'ensemble des structures

La dispersion d'un certain nombre de sources, ainsi que son dédoublement parfois, ne sont pas des handicaps mais peuvent se révéler utiles, à condition qu'un réseau actif permette de les localiser puis ensuite de consulter l'ensemble de ces ressources. C'est à travers un portail, sorte de porte d'entrée

numérique du fonds que l'on pourra orienter le danseur, chercheur, enseignant, étudiant..., pour naviguer dans le fonds en s'adressant ensuite à chaque structure dépositaire. Il faut pour cela qu'un protocole existe qui permette le renvoi direct vers tous les inventaires car, en effet, chaque archive reste dans son lieu de dépôt, par contre sa consultation en est facilitée par chaque dépositaire.

Un tel portail pourrait aussi profiter des développements actuels pour rendre visible l'ensemble des documents par ce qu'il est convenu d'appeler une « exposition virtuelle ». Des outils de navigation permettent de s'affranchir des frontières physiques pour consulter des documents éloignés physiquement. Un travail de fond est orchestré depuis plusieurs années par l'ArcMC, le réseau Archives des mondes contemporains qui s'attache à faire le point sur toute la chaîne de production numérique. Lieu d'échanges d'expérience, de mise au point méthodologique ce réseau a pris comme thématique le traitement des archives numériques avec la numérisation, l'indexation, la mise en ligne de travaux de recherche. La question des portails thématiques est aussi une de leurs préoccupations et les résultats peuvent totalement concerner nos travaux.

Voir le site <https://arcmc.hypotheses.org/a-propos-2>, consulté le 31 décembre 2018-12-31.

Une initiative pourrait aussi voir le jour en créant des relais pour la consultation. Ainsi pourquoi ne pas imaginer que le CMBV (Centre de musique baroque de Versailles) puisse héberger les musiques et les images du fonds Francine Lancelot pour en permettre la consultation ? Cela représente moins d'un terra octets, ce qui tient sur un disque dur de la taille d'un paquet de cigarette. De même, le GCBPV (groupement culturel breton en pays de Vilaine) s'est proposé pour accueillir toutes les images de collectage réalisées par Francine Lancelot en Haute-Bretagne. Sur place, il serait possible de consulter ces images ainsi que d'autres documents y afférant.

Les aspects juridiques liés à la consultation du fonds Francine Lancelot

Nous avons fait réaliser une étude portant sur les règles de droit régissant la consultation et la réutilisation des archives de Francine Lancelot en fonction de leurs qualités : archives privées ou archives publiques – selon la qualité du détenteur des différentes archives, laquelle joue un rôle déterminant dans ce qui peut être fait des documents d'archives – selon que l'utilisation envisagée comprend une dimension commerciale ou non. L'étude porte aussi sur les éventuels obstacles pouvant gêner ou bloquer une telle valorisation de ces documents d'archives (tenant notamment à la nature des documents : photos, enregistrements audiovisuels, enregistrements sonores, notes manuscrites...) et les conditions dans lesquelles ces obstacles pourraient être levés.

Cette mission a été confiée à Anne-Laure Stérin, juriste consultante spécialisée sur les droits d'auteurs.

Un nouveau modèle

Dans le cas de la consultation d'archives, et afin d'en assurer la visibilité et la promotion, il y a lieu d'inventer de nouvelles formes de mise à disposition au public. Nous préconisons l'utilisation de la MLE (mise en ligne encadrée), c'est-à-dire une façon respectueuse des droits de donner à consulter certains fonds selon certaines conditions. Il n'est pas question de tout mettre sur Internet sans contrôle, ce serait risqué et surtout inefficace en ce qui concerne ce type d'archives. Par contre il est très dommage de ne pas utiliser l'outil de diffusion très puissant que représente le web et de se confiner à une diffusion uniquement localisée. Un exemple a retenu notre attention, c'est la façon dont Catherine Turocy a de faire connaître son travail à travers l'association Neoskosmos qui permet la vision d'un film après accord (et règlement). *The Art of Dancing: an Introduction to Baroque Dance* est disponible en *streaming* avec un code mais ne peut pas être téléchargé !

En partant de ce principe, nous pouvons préciser en quoi consiste la MLE : d'abord mettre en ligne les inventaires détaillés et les fiches descriptives de tous les documents audio et vidéos, ce qui permet le « moissonnage » de données et donc de localiser les détenteurs de ces archives et d'accéder à leur site web. Ensuite proposer au public concerné de pouvoir faire la demande pour consultation de l'archive. En effet, il y a certaines archives que Francine Lancelot a volontairement destiné uniquement aux chercheurs de par le contenu et/ou la qualité du support. Il y a donc possibilité de sélectionner les destinataires de ces archives.

Il s'agit donc d'opérer au cas par cas en sachant que certaines initiatives ont amené à des résultats concrets. En effet la mise en ligne de métadatas sans les documents eux-mêmes a ainsi permis de retrouver des ayants droit. L'expérience de Véronique Ginouvès de la MMSH est intéressante pour la diffusion des collections sonores : « La numérisation est venue modifier les usages, offrant une nouvelle vie à ces documents [...]. Non seulement cela est légitime pour toutes les personnes qui ont choisi de transmettre oralement leur culture, leur savoir-faire ou leur répertoire, mais cela est également nécessaire si l'on veut pouvoir poser la question de l'évaluation de la pertinence globale des ensembles constitués accessibles². »

² « Écouter les archives orales de la recherche : l'expérience de la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme », par Véronique Ginouvès
http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2008_num_212_4_4520

La sauvegarde

Même si ce paramètre n'entre pas directement dans la valorisation, il est la condition *sine qua non* pour une possible consultation dans le temps. En effet, un certain nombre de ressources sont « périssables », c'est-à-dire qu'elles ne peuvent que se détruire avec le temps. Chaque type de document a son propre agenda et une feuille de papier n'a pas le même cycle de destruction qu'une bande magnétique, qu'un CD ou encore qu'un film super 8. Mais une chose est certaine, toutes les ressources disparaissent avec le temps ou du moins ne sont plus en mesure de livrer le message qu'elles contiennent.

Aussi est-il indispensable de faire le point sur l'état physique des documents qui doivent dans un premier temps être stockés dans des endroits adaptés (hygrométrie, température, magnétisme) pour très rapidement être numérisés afin d'être disponibles à la consultation sans risque d'abîmer les originaux et enfin être stockés sur des supports pérennes (au moins deux) qui nécessitent un dispositif de recopie régulier avec vérification de la validité des données.

5	Sauvegarde sur LTO
4	Disques durs serveurs en RAID,
3	film argentique, disque vinyl, Clef USB, SSD,
2	documents numériques conditions normales DAT, CD, DVD, Blue ray, Bétanum,
1	documents analogiques conditions normales VHS, U-Matic, bandes audio, cassettes...
0	documents non archivés correctement.

Niveaux de sécurisation et de pérennisation des données des documents audiovisuels

Dans le cas du fonds Francine Lancelot, nous n'avons réussi qu'à authentifier un seul dépositaire qui aurait pris les dispositions pour pérenniser les données du fonds. Il s'agit des Archives nationales qui

ont copié l'ensemble des documents audio des MNATP (Musée national des arts et traditions populaires) sur des bandes LTO³... Pour le reste, nous n'avons aucune information.

ALLER PLUS LOIN

Une valorisation pédagogique

Nous avons réalisé un document qui permet d'utiliser l'archive à des fins pédagogiques. En effet, il n'existe que trop peu d'outils permettant de découvrir l'écriture Beauchamps-Feuillet et la pratique de la Belle Dance (danse baroque). Pour ce faire, Sylvaine Letellier a élaboré un dispositif montrant successivement l'interprétation d'une danse, ici la chaconne de *Phaëton*, dansée par une femme (Christine Bayle) et par un homme (Nick Nguyen). La musique est la même mais la partition chorégraphique est fort différente. Le suivi simultané de l'interprétation et de la progression sur la partition chorégraphique permet de comprendre le principe de l'écriture et donne toute la place à l'interprétation.

Voir exemple du montage réalisé à partir de documents de *Bal et ballet à la cour de Louis XIV* de 1982 et du spectacle-démonstration *Danses historiques* de 1995.

Un fonds associé

Le fait de travailler depuis plusieurs années sur le fonds et d'avoir rencontré de nombreuses personnes ayant connues Francine Lancelot et qui ont accepté de témoigner pose la question de savoir que faire de ces nouvelles ressources qui ne peuvent entrer dans le fonds Francine Lancelot. Aussi l'idée a germé de créer un fonds associé qui viendrait en quelque sorte compléter le fonds original. Ce fonds sera ouvert, d'une façon générale, à toutes les propositions de participation et à tous les témoignages, que ce soit des danseurs/danseuses et chorégraphes qui ont collaboré avec Francine, les historiens, les chercheurs en danse, tous ces documents peuvent être archivés et ajoutés dans ce fonds associé consultable parallèlement au fonds originel.

Ce fonds pourra accueillir les résultats des travaux des chercheurs. En effet, il est parfois navrant de refaire des recherches déjà effectuées ou encore de ne pas pouvoir utiliser une démarche complémentaire. Au même titre qu'un document (texte, interview, films d'archive) collecté une fois

³ LTO : Linear Tape Open, système de conservation longue durée de données numérique sur une bande magnétique de haute capacité.

clos le fonds Francine Lancelot, une fiche de travail d'un chercheur ou un article résultant de son étude pourront rester dans le fonds associé.

Un livre sur Francine Lancelot

Sophie Gélihier travaille actuellement sur la rédaction d'un livre sur l'histoire de Francine Lancelot, un portrait détaillé sur la femme, la danseuse, la chercheuse, la chorégraphe et la directrice de la compagnie de danse baroque Ris & Dancieries. Les citations des archives sont nombreuses et indispensables, que ce soit les courriers, les contrats, les articles mais aussi et surtout les sources audiovisuelles que constituent les collectages, les captations de spectacles, les répétitions, les émissions de radio. La nécessité de permettre l'accès à ces archives est un atout essentiel pour mieux comprendre l'histoire de la vie de cette femme.

Un glossaire des archives numériques

Pour tenter de comprendre le jargon de cette nouvelle discipline « l'archive numérique », il est essentiel d'être en mesure de décrypter les acronymes nombreux et souvent anglo-saxons. La seconde étape est de mettre en face de chaque terme la définition succincte qui permette d'en entrevoir la signification. C'est ce que nous avons tenté de faire en nous arrêtant chaque fois que cela était nécessaire. Cela donne au final une liste de plus de 200 items avec leurs définitions de ABES à Zotéro... [Voir glossaire déposé à la médiathèque du CN D.]

UNE MÉTHODOLOGIE QUI PEUT ÊTRE DÉCLINÉE SUR D'AUTRES FONDS D'ARCHIVES CHORÉGRAPHIQUES...

Lors du dépôt des archives d'une compagnie de danse (ou d'un ou une chorégraphe), c'est le moment où on se rend compte de tout ce qui n'a pas été fait, ou encore ce qui a été « mal » fait... Il est alors trop tard. Il est donc essentiel que les compagnies et/ou les chorégraphes préparent leurs archives bien avant et, de préférence, au fur et à mesure des réalisations (spectacles, conférences, expositions). En effet, avant de passer à un nouveau spectacle, c'est le moment privilégié pour marquer une pause et ranger l'ensemble des documents en rapport avec le précédent spectacle.

Lorsque ces documents sont physiques, les ranger dans un seul et même dossier, s'ils sont numériques, faire de même en les agrégeant dans le même dossier d'un disque dur, et en en faisant une sauvegarde immédiate sur un autre support.

Chaque document audiovisuel doit faire l'objet d'une description complète sous forme de fiches de renseignements dans un tableur ou une base de données (de préférence compatible Dublin Core) afin que chaque item soit rempli et qu'ensuite les liens puissent fonctionner pour retrouver facilement les éléments recherchés.

Selon le choix de la compagnie, on peut aussi imaginer que les archives puissent faire l'objet d'une mise en ligne à des fins de promotion ou à l'attention des enseignants ou chercheurs.

Un conseil à donner sur la captation : à force de regarder des images de spectacles, il est apparu qu'un document constitué d'un seul plan avec des possibilités de zoom et de panoramiques mais sans aucun montage, constituait le meilleur moyen de montrer une chorégraphie. Ce n'est pas un outil commercial car peu démonstratif, mais cela évite les reprises du mouvement dans des axes différents qui a pour effet de perdre la gestuelle du danseur ou de la danseuse. De plus conserver l'image de l'ensemble du plateau peut donner une bonne idée des déplacements. Donc, en plus des images montées et disons sophistiquées, ne pas hésiter à conserver les rushs tournés avec des caméras de préférence placées dans l'axe.

EN GUISE DE CONCLUSION

La responsabilité qui est la nôtre est bien celle de permettre aux archives, qui représentent une connaissance du passé, d'exister et de continuer à exister mais aussi de les rendre accessibles dans les meilleures conditions. Les nouveaux outils que représentent le numérique et Internet permettent un décloisonnement entre institutions, facilitent une forme d'interopérabilité à condition de respecter des règles.

Si nous devons résumer alors la liste serait la suivante :

numériser tous les documents – les renseigner et les décrire – ajouter les métadatas aux fiches descriptives et au contenus – rendre les fiches visibles sur le web – permettre les différents types de consultation, sur place ou par internet grâce à une MLE – rester réceptif à toute demande et proposition d'aménagement – entretenir le fonds associé par apport de nouveaux documents et résultats de recherche.

En effet, il existe une éthique dans la recherche et cela exige une rigueur dans la consultation des archives. Afin de ne pas entretenir ce que Aurore Després appelle l'anarchivisme, il faudra, par exemple, bannir le « vitrinage numérique », cette façon d'exposer des archives sans aucune profondeur, sans renseignements, sans liens avec les documents originaux et le fonds, et ainsi banaliser l'exposition de tels trésors. Nous préférons l'accès conditionné aux archives mais très bien documenté. C'est grâce à une démarche originale qui tienne compte de la spécificité d'un fonds que les étudiants, pédagogues, danseurs, danseuses, chorégraphes, chercheurs, auront envie d'aller plus loin et pourront le faire.

Documents annexes déposés à la médiathèque du CN D

- Inventaire des Fonds Francine Lancelot sous forme d'une carte heuristique ;
- Résultat de l'enquête analyse des réponses ;
- Fiches artistiques et document pour *Bal et ballets à la cour de Louis XIV* (4) ;
- Étude sur le statut juridique et la disponibilité des archives de Francine Lancelot en vue de leur valorisation (par Anne-Laure Stérin) ;
- Film pédagogique de Sylvaine Letellier ;
- Glossaire des archives numériques, acronymes et définitions (plus de 200 items).